



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 11 mars 2019

Opération de destruction de cultures implantées illégalement en forêt départementale de Majimbini

Mercredi 6 mars dernier, sur les hauteurs de Vahibé, une opération de destruction de cultures implantées illégalement en forêt a été conjointement organisée par les services ressources forestières du Conseil Départemental (CD), la Direction Départementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) et la police municipale de Mamoudzou avec le soutien de la Police Nationale.

Cette opération a permis la destruction de cultures illégales sur une surface d'un peu plus de 2 hectares.

La lutte contre l'occupation du domaine forestier public permet le contrôle des atteintes au couvert forestier et la préservation des massifs, des monts et des crêtes : Patrimoine naturel et environnemental de Mayotte.

Ce type d'opération a vocation à être poursuivie sur d'autres parcelles de forêts publiques.



Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél : 06 39 69 03 22 ou 06 39 63 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr